



Quel son les demarche de divorce les plus facile

Par **amis**, le **21/08/2008** à **13:09**

je suis algerien marié avec un francaise en algerie 2004 est j'ai entré en france en 2007 , j'ai un carte sejour 10 ans est une fille 2 ans nationalité francaise .rn1. en cas de divorce est ce que peut annulé ma carte sejour rn2. jusqu'au ce moment en vie ensemble quelle est la methode le plus facile pour entamer la divorce a part divorce amiable , est ce que je doit faire la separtion corp avant de demander la divorce c'est mieu ou demander direct la divorce . M e r c i M a i t r e

Par **amis**, le **30/08/2008** à **08:50**

salut rnrnpourquoi il ya pas de reponce je comprend pas ça